



Commune
de
SAMMARÇOLLES

Bulletin
Municipal
2024



Sommaire



Municipalité

MOT DU MAIRE.....	3
LE CONSEIL MUNICIPAL.....	4-5
RÉALISATIONS 2023.....	6
PROJETS 2024.....	7
TARIFS COMMUNAUX.....	7
FINANCES COMMUNALES.....	8-9
ETAT CIVIL 2023.....	10
MISE EN LUMIÈRE.....	11
COUP DE PROJECTEUR.....	11

Jeunesse

ECOLE MATERNELLE.....	12
A.D.A.S.C.....	13

Les Associations

CLUB LES SOYEUSES.....	14
A.C.C.A.....	14
UNION SPORTIVE SAMMARÇOLLES.....	15
UNC SAMMARÇOLLES.....	15
COMITÉ DES FÊTES.....	16
ASSOCIATION AUTHÉ.....	17

Informations

HISTOIRE LOCALE.....	18
LES AIRES DE LOISIRS.....	19
COM COM' PAYS LOUDUNAIS.....	20 - 21
SYNDICAT ENERGIES VIENNE.....	22
EAUX DE VIENNE.....	22
ALERTE NUCLÉAIRE - SDIS 86	
APPLICATION CIVOX.....	23
SERVICES À LA PERSONNE.....	24
LES SERVICES.....	25
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.....	26
BIEN VIVRE ENSEMBLE.....	27 - 28
INFOS UTILES.....	29 - 30
PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES.....	30
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	31

Le Mot du Maire

Chères Sammarçollaises,
Chers Sammarçollais,

L'année 2024, déjà bien entamée, ne voit, hélas, pas d'amélioration dans les conflits qui touchent différentes parties du monde, bien au contraire ! Ils sont source de nombreuses inquiétudes. Notre quotidien s'en trouve affecté. L'inflation reste à un niveau élevé, le prix des énergies a largement augmenté. Cette situation nous touche tous. Elle impacte notre pouvoir d'achat, le fonctionnement des entreprises tout autant que celui des communes.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'esprit civique.

Depuis ces 3 dernières années, l'équipe municipale s'emploie à travailler pour moderniser et renouveler nos équipements, rénover notre parc locatif, entretenir notre patrimoine, améliorer notre cadre de vie et faire progresser le bien vivre ensemble.

2024 se poursuit dans cette trajectoire.

Les travaux de voirie, suite à malfaçons, route du Petit Ponçay, vont être repris dans les prochaines semaines par l'entreprise RTL. Nous poursuivons l'entretien des routes communales et la remise en état de chemins ruraux dégradés par la forte pluviométrie enregistrée ces 6 derniers mois.

L'opération « Redynamisation du centre bourg » engagée l'an passé comprend :

- La rénovation du logement au 10 rue de la mairie, démarrée courant décembre pour s'achever dans les prochaines semaines
- La rénovation du logement au 1 rue de la Gare débute, quant à elle, cet été

- Les travaux d'aménagement et d'accessibilité du centre bourg, programmés ce printemps, sont décalés, le temps de réaliser une étude, rendue nécessaire, sur les cavités

Ce printemps a vu l'ouverture de la Maison d'Assistantes Maternelle (MAM) « Les Petits Futés ».

Ce nouveau service apporte une réponse à la problématique croissante de garde des jeunes enfants rencontrée par les parents.

La 1^{ère} édition, l'an passé, de l'opération « Nettoyons la Nature » sera renouvelée cette année. Nous avons malheureusement toujours à déplorer des actes d'incivilité par le dépôt de déchets sauvages, tant sur les espaces publics qu'en pleine nature.

Vous découvrirez ci-dessous l'identité graphique de notre commune. Ce logo apparaîtra désormais sur l'ensemble de nos documents.

Avant de clore ces quelques lignes, j'adresse mes plus vifs remerciements à nos associations, à tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour faire « vivre » notre commune grâce à leur vitalité, par les nombreux temps forts qu'elles organisent et qui permettent de nous retrouver.

Ces actions sont rendues possibles grâce à l'engagement et la mobilisation de toutes et tous, élus, agents, habitants. Merci à tous d'avoir Sammarçolles à cœur !

Je vous souhaite un bel été.

A vos côtés, à votre écoute

Lysiane BERTON
Maire



Sans blason, ni logo, Sammarçolles ne disposait pas jusqu'alors d'identité graphique.

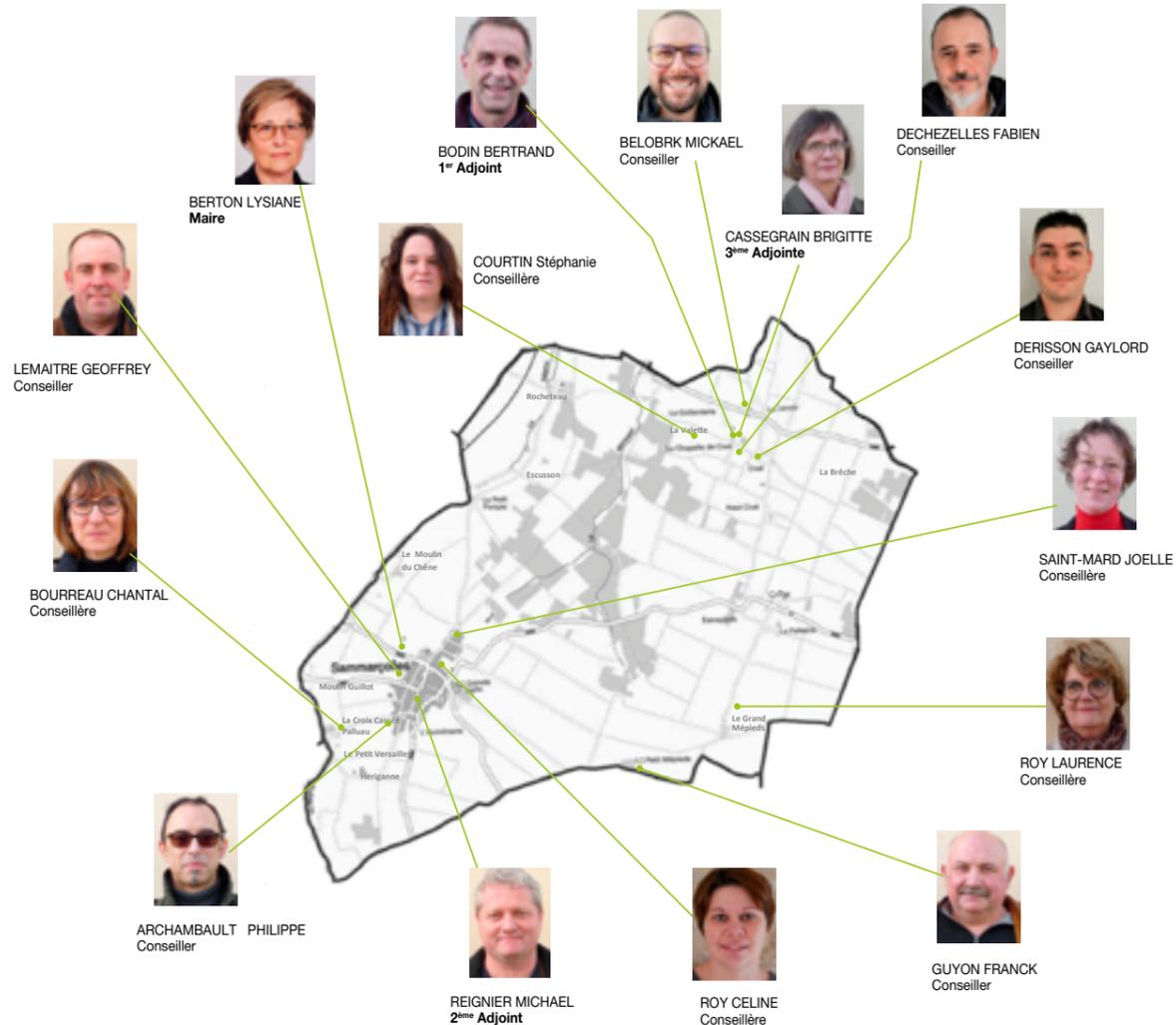
Le trophée du meilleur bulletin municipal, catégorie 500-1000 habitants, décerné à la Commune de Sammarçolles lors du salon des maires de la Vienne en octobre 2021, doté par l'Agence EdiPublic d'une somme de 1200 €, a conduit les élus à mener une réflexion et permis la création de notre logo.

Il représente l'identité graphique de Sammarçolles par ses formes et couleurs. C'est une demi sphère, dont un élément ressort : la silhouette d'un amandier. Il rappelle notre appartenance au territoire loudunais, ses amandiers, l'environnement.

3 parties le compose : la 1^{ère} représente les champs, les cultures, la ruralité, la 2^{ème} au centre, met en évidence le nom de Sammarçolles, la 3^{ème}, soulignant l'ensemble, est composée d'une ligne bleue symbolisant l'eau présente sur notre commune, le Négron. Les lignes sont dynamiques, les couleurs sont vives, symbolisant la force, la sérénité et l'avenir, traits caractéristiques de notre commune !

Le Conseil Municipal

Elections Municipales du dimanche 15 mars 2020
Elections du Maire et des Adjoints du 25 mai 2020



DÉLÉGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS

BODIN Bertrand 1 ^{er} adjoint	REIGNIER Michaël 2 ^{ème} adjoint	CASSEGRAIN Brigitte 3 ^{ème} adjointe
<ul style="list-style-type: none"> Urbanisme Voirie Agriculture - environnement État civil - cimetière Gestion du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> Patrimoine bâti Eau-assainissement Risques naturels et technologiques Affaires scolaires Affaires sociales Gestion du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> Espaces verts Affaires sociales Affaires culturelles - relations avec les associations Restauration scolaire Gestion du personnel

LISTE DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES OU AUTRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS LOUDUNAIS	BERTON Lysiane	AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE	BERTON Lysiane
SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ	BODIN Bertrand	CORRESPONDANT DÉFENSE	BERTON Lysiane
	BERTON Lysiane	COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	BERTON Lysiane
SYNDICAT D'EAU DU BAS-LOUDUNAIS	REIGNIER Michaël	MEMBRES TITULAIRES	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte
	BERTON Lysiane		MEMBRES SUPPLÉANTS
SYNDICAT DU NÉGRON	BODIN Bertrand		
	BERTON Lysiane		

Le Conseil Municipal

LISTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

AFFAIRES SCOLAIRES	REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte, COURTIN Stéphanie, DERISSON Gaylord, ROY Céline, SAINT-MARD Joëlle
AFFAIRES SOCIALES	CASSEGRAIN Brigitte, COURTIN Stéphanie, DERISSON Gaylord, ROY Laurence, SAINT-MARD Joëlle
ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES	CASSEGRAIN Brigitte, ARCHAMBAULT Philippe, BOURREAU Chantal, COURTIN Stéphanie, DECHEZELLES Fabien, GUYON Franck, ROY Céline, ROY Laurence, SAINT-MARD Joëlle
COMMUNICATION	REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte, LEMAITRE Geoffrey, ROY Céline
EAU - ASSAINISSEMENT	REIGNIER Michaël, ARCHAMBAULT Philippe, BELOBRK Mickaël, GUYON Franck, SAINT-MARD Joëlle
GESTION DU PERSONNEL	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte
ESPACES VERTS	CASSEGRAIN Brigitte, BODIN Bertrand, BOURREAU Chantal, ROY Laurence, SAINT-MARD Joëlle
GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	REIGNIER Michaël, ARCHAMBAULT Philippe, BOURREAU Chantal, GUYON Franck, SAINT-MARD Joëlle, BODIN Bertrand, CASSEGRAIN Brigitte, DERISSON Gaylord
FINANCES	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte, LEMAITRE Geoffrey, ROY CÉLINE
MATÉRIELS SERVICES TECHNIQUES	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, BELOBRK Mickaël, LEMAITRE Geoffrey, DECHEZELLES Fabien, ROY Laurence, DERISSON Gaylord
PATRIMOINE BÂTI	REIGNIER Michaël, BODIN Bertrand, CASSEGRAIN Brigitte, ARCHAMBAULT Philippe, BELOBRK Mickaël, BOURREAU Chantal, DECHEZELLES Fabien, GUYON Franck
PLAN ALERTE MÉTÉO	BERTON LYSIANE, BODIN Bertrand, CASSEGRAIN Brigitte, ARCHAMBAULT Philippe
RESTAURATION SCOLAIRE	CASSEGRAIN Brigitte, BOURREAU Chantal, COURTIN Stéphanie, ROY Céline
STATISTIQUES CALAMITÉS AGRICOLES	BODIN Bertrand, BELOBRK Mickaël, DERISSON Gaylord, GUYON Franck, ROY Laurence
URBANISME	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, GUYON Franck, LEMAITRE Geoffrey, ROY CÉLINE, SAINT-MARD Joëlle
VOIRIE - CHEMINS COMMUNAUX	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte, ARCHAMBAULT Philippe, BELOBRK Mickaël, COURTIN STEPHANIE, ROY Laurence, DECHEZELLES Fabien, GUYON Franck, DERISSON Gaylord

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Nommée par décision du Directeur départemental des finances publiques en date du 29 juillet 2020

Titulaires	CASSEGRAIN Brigitte, BODIN Bertrand, SAINT-MARD Joëlle, REIGNIER Michaël, ROY Laurence, LAMRINI Anas	Suppléants	PHILIPPE Céline, SAINTON Rémy, BOURREAU Chantal, ROUSSEAU Thierry, AYRAULT Bernadette, ARCHAMBAULT William
-------------------	--	-------------------	--

Réalisations 2023

MAIRIE

- Mise en électricité des archives 415.13€
- Aménagement des combles 5775€
- Isolation des combles 1632€ et 423€
- Achat guirlande 408.12€
- Installation d'un système parafoudre 517.55€
- Aménagement espace vert 4618.80€
- Achat table pour vidéoprojecteur 138.60€
- Remplacement d'huisseries 22 077.76€ (subvention ACTIV3 12 876€)

SALLE DES FÊTES

- Travaux de peinture 13 104.84€
- Création d'une porte 954.20€
- Remplacement du système de chauffage 29 427.50€

STADE

- Achat de matériaux pour construction d'un appenti 3578.53€
- Achat 2 aérothermes 1383.26€

EGLISE

- Confection d'un support de croix 300€

CIMETIÈRE

- Création d'un caveau d'attente et d'un ossuaire 1485.96€

ECOLE

- Installation d'un projecteur 177.55€
- Installation d'un système parafoudre 517.55€
- Isolation des combles 2640€ (Prime Energie 2200€)
- Achat d'un coffre et extincteurs 891.72€



Aménagement des archives de la mairie



Salle des fêtes



Achat de panneaux

CANTINE

- Achat d'un rideau 253.02€

LOGEMENTS

- 10 RUE DE LA MAIRIE Travaux de Rénovation et honoraires MO 10777.81€
- 10 BIS RUE DE LA MAIRIE Isolation des combles 320€ (Prime Energie 320€)
- 12 BIS et 10 TER RUE DE LA MAIRIE Isolation des combles 1019.20€ (Prime Energie 1019.20€)
- 12 RUE DE LA MAIRIE Remplacement des huisseries 4243.29€ (subvention ACTIV3 2815€)
- 4 BIS RUE DU CHÂTEAU Isolation des combles 1080€ (Prime Energie 1080€)

MATÉRIEL SERVICE TECHNIQUE

- Achat d'une tondeuse 1239€

VOIRIE

- Achat de panneaux de signalisation 2780.40€
- Achat panneaux pour aire de loisirs 469.22€
- Création d'une grille avaloir route de Ceaux 2200€
- Réfection d'escaliers et de trottoirs 4939.80€
- Relevé topographique du centre bourg 2888.16€
- Travaux de voirie rue de la gare 8 248,80€
- Travaux de voirie rue de la cour Chesneau 1642.80€
- Travaux de voirie Estrepieds 2 881,2€
- Travaux de voirie au petit Ponçay 4242€
- Réfection de la route entre le petit Ponçay et la croix Minse 43 130.88€



Rénovation Logement 10 rue de la Mairie



Auvent de la buvette du stade



Travaux de voirie au petit Ponçay



Pose de bordures route du petit Ponçay

Projets 2024

TRAVAUX VOIRIE

- Etude de détection de cavités
- Création d'emplacements PMR pour accès à la mairie, l'église, la salle des fêtes et salle des associations
- Réaménagement des parkings de la salle des fêtes et du monument aux morts
- Aménagement de l'espace vert devant la mairie
- Reprise des travaux route du petit Ponçay
- Travaux de réfection de routes communales et chemins ruraux

MATÉRIEL VOIRIE

- Achat d'un compacteur et de rampes de chargement
- Achat d'un véhicule utilitaire

LOGEMENTS

- logement 10 rue de la mairie : fin des travaux de rénovation
- logement 1 bis rue de la gare : engagement des travaux de rénovation
- Logement 12 rue de la mairie : peintures, aménagement de la cuisine et de la cour

STADE

- Remplacement du chauffe-eau des vestiaires

CIMETIÈRE

- Concessions abandonnées : travaux d'évacuation des monuments
- Aménagement des abords des columbariums

ECOLE

- Achat de matériels informatiques (tablettes tactiles, ordinateur et tableau numérique)
- Renouvellement des livres de la bibliothèque

Tarifs Communaux 2024

SALLE POLYVALENTE

- Pour réserver, veuillez-vous adresser à la mairie au 05.49.98.08.25
- Un contrat de location est signé par l'utilisateur de la salle.

Tarif des locations au 1^{er} janvier 2024

Habitant de la commune	180 €
Habitant hors commune	230 €
Jour supplémentaire de location	50 €
Association (siège social hors commune)	200 €
Vin d'honneur	50 €
Forfait ménage	60 €
Couvert à l'unité	0,40 €
Électricité, le kw	0,30 €
Chauffage gaz, le m ³	2,70 €

Pièces à fournir :

- Une caution de 500 € est demandée lors de la réservation de la salle. **(2 chèques de 250 € à l'ordre du trésor public)**
(Le montant de cette caution est conservé en cas de détérioration du matériel et des locaux mis à la disposition des utilisateurs.)
- Une attestation d'assurance

CIMETIÈRE

- Concession
 - Pour 30 ans **225 €**
 - Pour 50 ans **450 €**
- Cavurne
 - Pour 30 ans **400 €** le cavurne (1 cavurne peut contenir 3 urnes)
- Columbarium
 - Pour 50 ans **1000 €** la case (1 case peut contenir 2 urnes)

RESTAURATION SCOLAIRE

- Repas enfant : **4.20 €**

PICNOT Sébastien
PLAQUISTE
Rénovation intérieure
Sol - Mur - Plafond

- Placo
- Isolation
- Peinture
- Carrelage
- Faïence
- Maçonnerie

TÉL. 06 01 06 19 60 86200 Sammarçolles

Loudun et alentours

Bellissima Addict
Vêtements femme (du 34 au 44
avec une collection grande taille)

facebook : "Bellissima addict"
Venez découvrir la collection

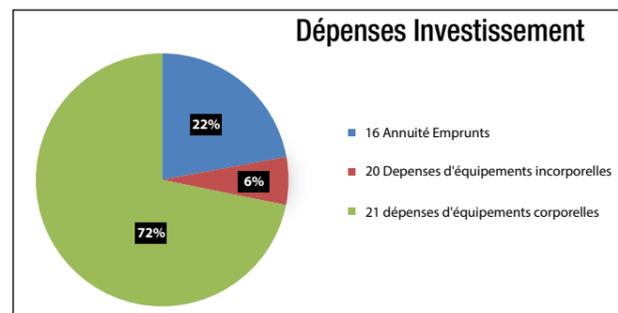
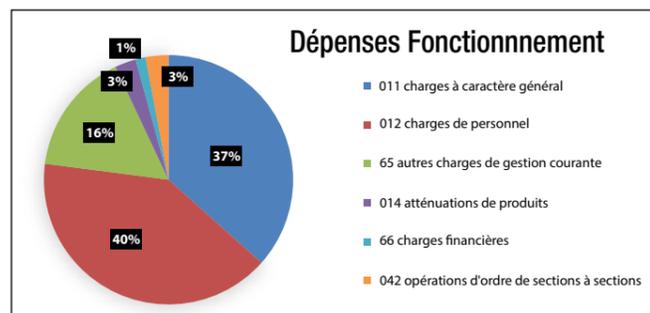
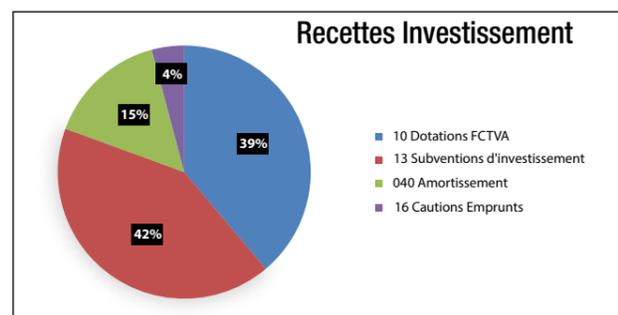
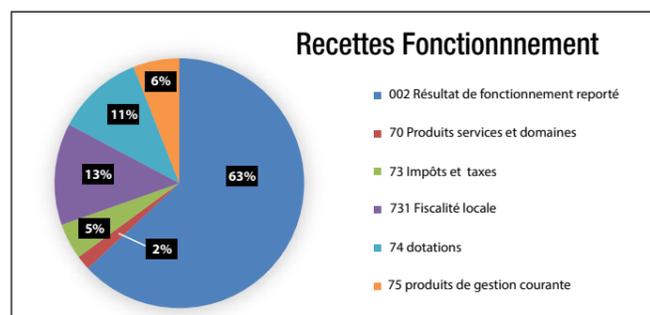
Contact : **06 61 11 04 11**
amelie18102010@hotmail.fr

Finances communales

BUDGET DE LA COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Prévisions Budget 2023	Réalisations dans l'année 2023
EXEDENT 2022		968 777,98€
RECETTES	1 461 482,61€	567 650,27€
DEPENSES	1 461 482,61€	330 133,45€
SOLDE de l'exercice 2023		+1 206 294,80€

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Prévisions Budget 2023	Réalisations dans l'année 2023	Restes à réaliser sur 2023
EXEDENT 2023		46 307,92€	
RECETTES	1 117 364,67€	63 920,22€	168 273,81€
DEPENSES	1 117 364,67€	162 241,07€	13 843,00€
SOLDE de l'exercice 2023		-52 012,93€	-154 430,81€



Il sera reporté sur le budget 2024 l'excédent global 2023 de 999 851,06 € correspondant au solde de la section de fonctionnement de 1 206 294,80 € moins le solde de la section d'investissement de 206 443,74 € (52 012,93 € + 154 430,81 €)

Loïc MARTIN
Commerce de Chevaux de Chasse et Loisirs

Achat - Vente

86200 SAMMARÇOLLES
Tél. (pers.) : **05 49 22 46 40**
Tél. (bureau) : **05 49 98 08 01**

SARL SAINTON Raphaël

Peinture - Décoration - Revêtements Sols & Murs
Grenailage - Ravalement façades - Traitement des toitures

N° 20 Estrepieds - 86200 SAMMARÇOLLES
Tél. 05 49 98 65 25 Port. 06 13 82 69 49
sainton.raphael75@gmail.com

Finances communales

IMPÔTS 2023

Nature de l'impôt	Taux 2022	Taux 2023
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires	-	16.31
Taxe Foncière Bâti	26.67	26.67
Taxe Foncière Non Bâti	29.08	29.08

Produit net des impôts locaux revenant à la commune

TH 11 292€	FB 121 509€	FNB 27 132 €
Taxe habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti

L'état compense la perte de la taxe d'habitation à hauteur de 27 929€

Les impôts CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) CVAE (Cotisation sur Valeur Ajoutée des Entreprises) et autres fiscalités des entreprises sont perçus par la Communauté de Communes du Pays Loudunais. Une allocation compensatrice de **31 741 €** a été reversée à la commune par la CCPL en 2023

SYNTHÈSE DES RESTES À RECOUVRER AU 31/03/2024

sur titres émis jusqu'au 31/12/2023

	2022	2023	TOTAL
Taxes ordures ménagères		315,00 €	315,00 €
Loyers logements communaux		1 034,90 €	1 034,90 €
Loyers commerciaux		1 351,15 €	1 351,15 €
Restauration scolaire	58,80 €	184,80 €	243,60 €
Total	58,80 €	2 885,85 €	2 944,65 €

SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

La commune prend à sa charge le coût du déficit de ce service, soit 6 600,01 € pour l'année 2023. Le prix du repas est maintenu à 4,20 €. Il n'a pas augmenté depuis la prise de compétence par la commune au 01/01/2018

MC
Coiffure à domicile

06 59 37 09 83 Marine CHAMPIGNY

SAFTI
Ça le fait!
Céline PHILIPPE
Conseillère indépendante en immobilier pour particuliers et professionnels
07.85.79.25.25
celine.philippe@safti.fr
ESTIMATION OFFERTE

BOCAGE RESTAURATION
Le plat cuisiné adapté à votre marché

Nutrisens
Z.I. La Bergerie
86200 SAMMARÇOLLES
Tél. 33 (0)5 49 22 33 73

Leger Julien
Peinture extérieure & intérieure
Revêtement de sol souple et moquette
Revêtement mural toiles tissées, à reliefs, papiers peints
Neuf & Rénovation

Peintre en bâtiment
12, rue du Moulin Guillot
86200 SAMMARÇOLLES
07 78 38 24 92
artisan.legerjulien@gmail.com

Etat-Civil 2023



2023 NAISSANCES : 6

08 février	GAILLARD Tylan
08 avril	CHAMARD Noré
12 mai	COMTE Esmée
07 juillet	WAYOLLE Elie
4 août	GUIFFARD Léandre
27 décembre	BIRONNEAU Natihay

2022 MARIAGES : 2

13 mai	M JOGUET et M ^{me} GRATIEN
27 mai	M. VOULMINOT et M ^{me} POUVREAU

2022 DECES : 3

6 septembre	pas d'autorisation de publication
9 septembre	PIRONDEAU Jean
28 novembre	pas d'autorisation de publication

STATISTIQUES DE LA COMMUNE

Population au 1^{er} Janvier 2024 : **665** habitants

ETAT CIVIL	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Naissances	8	11	6	8	7	8	3	6
Mariages	3	4	5	4	3	1	1	2
PACS			1	1	4	3	0	2
Baptêmes civils	1	2	1	2	0	0	1	-
Décès	6	4	2	3	3	9	6	3

URBANISME	2020	2021	2022	2023
Permis de construire	3	5	4	0
Certificat d'Urbanisme	20	7	24	27
Déclaration Préalable de travaux	8	13	8	8

Mise en lumière

Opération « Nettoyons le Nature »



Chaque année se déroule l'opération nationale « **Nettoyons la Nature** ». Des élus et des bénévoles des associations se sont retrouvés le 23 septembre afin de mutualiser leurs efforts pour cette première édition.

Pas une semaine sans constater la présence de déchets de toute sorte, sur nos espaces publics, le long de nos chemins, fossés, bois, cours d'eau, autour des points de collecte des verres et emballages... C'est affligeant !

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette opération, clôturée dans la convivialité, qui sera renouvelée cette année, le samedi 21 septembre, en souhaitant une mobilisation nombreuse de votre part.



Coup de projecteur

Ouverture de la Maison d'Assistants Maternelle (MAM) « Les Petits Futés »



Espérée en 2023, l'ouverture de la MAM a été effective le 4 mars dernier, le temps nécessaire à Cécile et Louise de parfaire leur formation et obtenir toutes les autorisations nécessaires à la concrétisation de leur projet initié l'an passé.

Située au cœur du bourg, dans le logement communal du 4 rue de la mairie, la MAM accueille les tout petits de 3 mois à 3 ans. Chaque assistante maternelle a l'agrément pour 4 enfants.

Nous souhaitons la bienvenue à Cécile et Louise et espérons vivement, par leur installation, répondre aux besoins des parents et futurs parents pour la garde de leurs enfants.

MAM « LES PETITS FUTÉS » 4 rue de la mairie 86200 Sammarçolles

Contact : les.petitsfutesmam@gmail.com – **Facebook :** MAM Les Petits Futés



Ouverture de la MAM, au centre Cécile et Louise

Ecole



Directrice : Mme Cléo LAPOUGE

Enseignants : M. Dominique Devaux (PS-MS) et Mme LAPOUGE (GS-CP-CE1) accompagnés par Mme Gourdin et Mme Guihur les ATSEM.

Effectifs 2023-2024 :

Petite section : 7 élèves
Moyenne section : 12 élèves
Grande section : 8 élèves
CP : 8 élèves
CE1 : 12 élèves
Soit un total de 44 élèves sur l'école.

Répartition par commune d'origine :

Sammarçolles : 19 élèves Beuxes : 20 élèves
Messemé : 1 élève Basses : 2 élèves
Loudun : 1 élève Monts sur Guesnes : 1 élève

Horaires de l'école :

Jours d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi

Matin : 8h45-11h45

Après-midi : 13h15-16h15

Un accueil périscolaire : 7h30 - 18h30 / le mercredi sur autre site.

Vacances scolaires 2024 :

Été : 05/07/24 au soir au 1er/09/24

Rentrée scolaire 2024-2025 : lundi 2 septembre

Projets de l'année

Différents projets sportifs sont organisés cette année sur le thème du sport, année des Jeux Olympiques : rugby, vélo et sécurité routière, natation.



Renseignements Pôle Enfance-Jeunesse :

2 rue de la Fontaine d'Adam • BP 30004
86200 LOUDUN
05 49 22 54 02 • scolaire@pays-loudunais.fr

pays-loudunais.fr



Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7h30 - 8h35

16h15 - 18h30



Tarifs

QF 1 < 749

> Accueil du MATIN 1,93 €
> Accueil du SOIR 2,46 €

750 < QF 2 < 1099

> Accueil du MATIN 2,09 €
> Accueil du SOIR 2,61 €

QF 3 < 1100

> Accueil du MATIN 2,25 €
> Accueil du SOIR 2,77 €

ADASC



L'ADASC, composée de parents et d'enseignants bénévoles, est une association qui a pour but de soutenir financièrement les écoles du RPI Beuxes-Sammarçolles dans leurs projets pédagogiques, culturels et sportifs, leurs sorties et voyages scolaires.

Pour réaliser cette mission, chaque année, l'ADASC organise diverses actions :

- la réalisation de photos de classe, d'une tombola « chocolats de Pâques ».
- la vente de jus de pomme, de sapins de Noël, de charcuterie.

Des moments conviviaux sont organisés : la journée interclasses, la randonnée à Beuxes, le vide-greniers à Sammarçolles, la fête des écoles.

Les bénéfices de ces différentes actions permettent de financer divers projets :

- L'année 2022-2023 a été marquée par la mise en place d'un espace potager, d'hôtels à insectes à Sammarçolles, la réalisation de fresques relatant des histoires locales à Beuxes, l'organisation d'un défilé au printemps dans les rues de Sammarçolles. Les enfants de Beuxes ont pu bénéficier d'une journée à Terra Botanica (Angers) et ceux de Crué, d'une sortie au Château du Rivau.



- L'année 2023-2024 est principalement marquée par le financement d'une classe transplantée au Mont Saint-Michel, du 27 mai au 31 mai 2024 pour les élèves de l'école de Beuxes.

Réservez nos dates dans votre calendrier !

Nous avons besoin de vous, parents, grands-parents, amis de l'école pour nous aider à réaliser et faire vivre nos actions et manifestations. Nous vous attendons très nombreux à :

- la Randonnée à Beuxes, **le Dimanche 7 Avril 2024**
- le Vide-greniers au Stade de foot de Sammarçolles, **le Dimanche 5 Mai 2024**
- la Fête des écoles à Beuxes, **le Vendredi 28 juin 2024**

Merci pour votre participation.
LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION



Les Soyeuses

L'année 2023 a été très prometteuse et productive. Le Club a retrouvé ses Soyeuses et une nouvelle adhérente est venue les rejoindre.

La cotisation reste inchangée : 45 € pour l'année.

Les jours d'ouverture du Club sont le mardi et le jeudi, de 14 h à 18 h.

Nous vous invitons à venir nous voir.

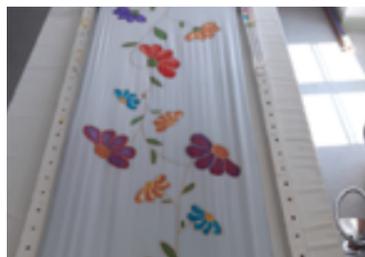
A très bientôt.

Nous sommes disponibles pour tout contact, tout au long de l'année :

Sandrine 06.84.26.10.77

Colette 05.49.98.32.53

Jocelyne 09.83.54.73.39



ACCA

Petit tour d'horizon de notre ACCA.

C'est la tradition, janvier est le mois de comptage du lièvre sur notre territoire. Il se déroule de nuit par éclairage et permet de compter les individus présents tout au long de quatre parcours définis. L'opération est répétée trois soirs de suite pour obtenir de meilleurs résultats. 69 lièvres, 28 chevreuils et 12 renards ont été comptés. Légère baisse pour le lièvre mais stable par rapport aux dernières années. Cette saison, 78 attributions lièvres pour 53 prélevés. Les prélèvements sont satisfaisants.

Notre plan chevreuil en triennal se termine cette saison avec une attribution de 53 chevreuils. 45 réalisés à ce jour et il reste encore un mois de chasse.

Nous avons chassé quelques sangliers sur notre territoire cette saison avec quelques tirs fatals pour eux, remontant le moral des troupes.

En collaboration et l'aide au financement de la F.D.C., nous poursuivons l'aménagement du territoire avec la restauration et la plantation de haies à base d'essences locales ainsi que le semis de couverts pour la petite faune sauvage avec l'aide de quelques agriculteurs.

La sécurité est notre priorité. C'est pourquoi nous allons continuer la mise en place de miradors pour sécuriser nos tirs lors des battues au grand gibier.

Notre effectif est de 78 chasseurs dont 2 femmes qui ont toute leur place dans notre grande famille.

Nous, chasseurs, qui connaissons le moindre recoin de notre commune, sommes soucieux de notre territoire. Nous préservons ses habitats naturels et sa biodiversité, n'hésitant pas, parfois, à faire remonter à notre mairie des informations précises et rapides sur la situation locale.

Une pensée toute particulière pour deux grands amis chasseurs qui nous ont quittés dans l'année. L'un comme l'autre, ils aimaient la chasse, la nature, passer de bons moments de convivialité. Ils nous manqueront beaucoup. Adieu à nos amis Patoche et James.

Merci aux membres du bureau et bénévoles ainsi que toutes les personnes qui participent à nos manifestations.

le Président, Jean Jacques TIFENEAU

NOS MANIFESTATIONS :

Samedi 9 mars : chasse à courre chevreuil

Dimanche 10 mars : battue intercommunale (renard)

Dimanche 16 juin : assemblée générale

Vendredi 21 juin : fête de la musique

Samedi 6 juillet : balltrap (cochon à la broche le soir)

Dimanche 7 juillet : balltrap

Samedi 19 octobre : soirée couscous

Vendredi 27 décembre : repas de fin d'année (battue cervidés)



USS

Union Sportive Sammarçolles

Siège Social : Bar-Tabac-Pressé

2, rue de du Moulin Guillot

SAMMARÇOLLES - Tél. 06 25 35 50 94

Site: uss.footeo.com



Avec une centaine de licenciés(ées) en 2024, autant vous dire que le club se porte bien.

Petits et grands nous offrent toujours de beaux matchs devant un public toujours grandissant.

Cette année, nos jeunes sont en entente avec les clubs Nord Vienne, l'ASM et les Trois Moutiers afin de maintenir les effectifs dans toutes les catégories.

Notre équipe 2 est elle aussi en entente avec l'ASM et les Trois Moutiers et se défend plutôt bien.

En cette deuxième année d'existence, notre équipe féminine réalise un bon championnat ainsi que l'équipe 1 qui se maintient elle aussi, en visant le haut du tableau.

Malgré une année compliquée, avec de nombreux reports de matchs, nos 3 équipes seniors, ainsi que nos jeunes sont méritants...

Nous n'en serions pas là sans toutes celles et ceux qui nous accompagnent au quotidien, parents, éducateurs, entraîneurs, bénévoles, supporters,



membres du bureau, sans oublier la commune de Sammarçolles.

A chacun d'entre vous qui se reconnaîtra dans ce petit message, un grand MERCI, car l'US SAMMARÇOLLES, c'est tous ensemble et main dans la main....

*Le Président, Mickaël Sainton
Et les membres du bureau*

Dates à retenir :

Dîner dansant **le 20 avril**

Tournoi de foot **les 1er et 2 juin**

Loto **le 16 novembre**



UNC

Union Nationale des Combattants,

Section de Sammarçolles

Soldats de France (S.D.F.)



Nous sommes une association patriotique, nous agissons entre autres pour perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France, pour la défense des intérêts du monde combattant.

Peu nombreux, nous accueillons toute personne ayant fait son Service National à nous rejoindre.

Les manifestations prévues à ce jour pour l'année 2024 sont :

- Réunion de secteur avec repas le 10 février à Saint-Léger-de-Montbrillais

- Congrès départemental le 26 mai à Gizay

- Commémorations du 08 Mai et 11 Novembre à Sammarçolles

- Hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord le 5 décembre

Le Porte-drapeau pour l'UNC est Monsieur Bernard LEBLÉ. Son suppléant est Monsieur Bruno BERTON

Le Porte-drapeau pour les SDF est Monsieur Pascal SAULNIER. Son suppléant est Monsieur Thierry ROUSSEAU

Les membres du bureau sont :

- Président : Jean-Claude HÉRAULT
- Vice-Président : Joël RICHARD
- Secrétaire : Michel THIBAUT
- Secrétaire-adjoint : Roger RABIER
- Trésorier : Thierry ROUSSEAU
- Trésorier-adjoint : Alain JAUFFRION



Remise de drapeau à M. Bernard Leblé par M. Bruno Belin, Sénateur de la Vienne

Le Président

Comité des fêtes

Siège social, salle des associations 6, rue de la Mairie
mail : cdfsammarcolles@gmail.com



Le Comité des Fêtes vient de terminer sa quatorzième saison !

Nous sommes une petite association entourée par des bénévoles, personnes rares qui s'investissent et prennent du temps personnel pour essayer de faire bouger notre merveilleux village. Merci aux bénévoles, aux membres du bureau ainsi qu'à toutes les personnes qui participent à nos manifestations.

En plus de nos manifestations habituelles, cette année, nous vous avons proposé :

- la **Randonnée Moto** (la totalité des entrées et une majorité des bénéfices ont été reversés à la Ligue contre le Cancer de la Vienne)
- un **Concert de Noël** (donné par la Chorale A Contre'Temps)

Cette année, nous poursuivrons nos animations dans la joie et la bonne humeur...



Départ randonnée motos Octobre rose

Dates à retenir :

- **Samedi 27 janvier 13h00** : Concours de Belote
- **Dimanche 31 Mars (matinée)** : Chasse aux œufs réservée aux jeunes Sammarçollais (aises)
- **Dimanche 14 Avril (matinée)** : Randonnée de printemps
- **Dimanche 14 Avril (midi)** : Cassoulet
- **Samedi 8 Juin (midi)** : Repas annuel du comité des fêtes « Jambons à la broche »
- **Dimanche 14 Juillet (début d'après-midi)** : Jeu de pétanque
- **Samedi 07 Septembre (soirée/nuît)** : Randonnée gourmande en semi-nocturne
- **Samedi 21 septembre**, avec vous tous, la Mairie et l'ensemble des associations Sammarçollaises, une matinée "Nettoyons la Nature" suivie d'un moment convivial.
- **Samedi 12 Octobre (après-midi)** : En collaboration avec la Ligue Contre le Cancer de la Vienne, Randonnée moto au profit d'octobre Rose
- **Samedi 12 Octobre (soirée)** : Repas Fouées au profit d'octobre Rose
- **Vendredi 06 Décembre (soirée)** : Spectacle de Noël « NOËL DANS LES TUYAUX » offert à tous les Sammarçollais (aises) suivi d'un moment convivial proposé par la mairie
- **Vendredi 13 Décembre (soirée)** : Concert de Noël donné par « A Contre Temps » dans l'église de Sammarçolles suivi d'un moment convivial...

Ces dates peuvent évoluer, afin de vous tenir informé et de suivre nos manifestations, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook « Comité des fêtes de Sammarçolles » et/ou de vous renseigner auprès des sept panneaux d'affichage public de la commune.

A très bientôt...

Le président
REIGNIER Michaël

Luc MARTIN
Tél. 06 21 50 33 35
Conception
Création
Entretien
Elagage
PAYSAGISTE
11 rue de la Petite Jaille, 86200 SAMMARCOLLES
Email : lmartin.paysagiste@gmail.com

Tél 09.72.25.89.39
Port 06.09.83.27.82
Stéphane Augereau
Apiculteur
23, rue du Moulin Guillot 86200 Sammarçolles

Association Authé

Association des descendants de Charles dit Pierre Authé (1809-1871) et de Jeanne Bassereau (1810-1871) : de la France vers le Nouveau-Monde...

Des membres de notre association ont enfin pu aller au Canada et ce après plusieurs années d'empêchement liées à la période Covid !

Nous avons initialement prévu de passer par New York City afin de retracer le périple de 1895, mais nous avons changé nos plans pour diverses raisons... De plus, nous avons accueilli en septembre un couple de cousins jusqu'au jour de notre départ vers leur magnifique contrée... En outre, une jeune cousine canadienne (étudiante à Paris) a été reçue fin octobre... cette période fut très chargée en organisation !

Nous avons donc visité les grandes plaines de la Saskatchewan et de l'Alberta... 18 jours de périple magnifique où nous avons vu les premières neiges canadiennes à Domrémy en Saskatchewan et tous les climats possibles : jusqu'à la canicule à Edmonton et la tempête en plus dans les Rocheuses !

Quel accueil chaleureux de nos si merveilleux cousins, des paysages à couper le souffle : le Canada est un pays magnifique et ses habitants également...

En prime, nous sommes passés dans la presse locale francophone et anglophone, et avons même (et ce n'était pas prévu) été interviewés par la télévision nationale (en édition régionale) où vous pouvez retrouver le lien ici : www.youtube.com/watch?v=PwpJNKQnQf0

Une conférence est prévue à la Maison de l'Acadie sur le sujet de la Migration vers l'Ouest Canadien aux XIX^e-XX^e siècle... racontant l'Histoire des AUTET de Sammarçolles... Nous prévoyons de redonner également la conférence à Sammarçolles, terre de notre famille... lorsque les dates seront annoncées, nous espérons y voir de nombreux sammarçollais !

Le Président, David ALBERT-BRUNET

Voici quelques photos de nos réunions franco-canadiennes avec nos cousins :



i@d
Pourquoi choisir i@d ?
Réseau de proximité
Honoraires adaptés
Large diffusion des annonces
Recherches personnalisées
CONCRETISONS ENSEMBLE VOTRE PROJET IMMOBILIER
VOTRE CONSEILLER IMMOBILIER
Anas LAMRINI
06 66 48 58 17
anas.lamrini@iadfrance.fr
Vous souhaitez rejoindre i@d ? Contactez-moi !
iadfrance.fr

Gîte de LA BRECHE
86200 Sammarçolles
Ouvert toute l'année
3 épis
Capacité : 6 personnes
Sophie MANGOLD
05.49.98.93.78 - 06.26.35.86.72
sophimang@yahoo.fr
<http://www.abritel.fr/location-vacances/p637399>
<https://www.gitesdefrance-vienne.com/location-vacances-Gite-a-Sammarcolles-86G1017.html>

Histoire locale

Les Delabarre, orfèvres royaux et seigneurs de La Jaille (1637-1651)

par Bruno Chanetz, vice-président de la Société historique du Pays de Loudunois

Le 22 août 1637, le Châtelet de Paris adjuge la « terre et seigneurie La Jaille, maison et ses appartenances, circonstances et dépendances sises en paroisses de Saint-Marsolle et Villiers Sainte-Radegonde » à François Delabarre, valet de chambre et orfèvre de la Reine (Anne d'Autriche). Il fait avec au roi en 1640 pour La Jaille. François, qui fut orfèvre à Loudun avant de rejoindre la capitale, est l'aîné de deux frères, Josias et Pierre, également orfèvres, et d'une sœur Anne, épouse de Jacques Delaguette, menuisier à Paris. Josias Delabarre est valet de chambre et orfèvre de Monsieur, frère du roi (Gaston d'Orléans). Pierre Delabarre, marchand orfèvre, reçu maître à Paris en 1625, est surnommé, le « maître aux dragons ». François et Josias « obtinrent de travailler dans les galeries du Louvre, ce qui donne la mesure de l'importance qu'on leur accordait. François demeura déjà au Louvre en 1623, Il y occupa le huitième logement. Josias reçut en 1622 un brevet de logement au Louvre, où il y occupa le troisième logement. ». Leur cadet Pierre Delabarre ne logeait pas au Louvre, mais à proximité rue de Béthizy. Cependant, en 1633, dans son contrat de mariage, il prétend demeurer, comme ses frères, dans les galeries du Louvre.

Les maîtres-orfèvres de cette époque ont couramment repris des objets orientaux en sardoine en leur ajoutant des montures d'orfèvrerie. En 2020, La Poste émit un timbre représentant un vase-camée antique², en sardoine, entré dans la collection du roi Louis XIV vers 1681 - 1684. Cette aiguière du 1^{er} siècle av. J.-C., avec des additions par Pierre Delabarre vers 1630 - 1635, est conservée dans la Galerie d'Apollon, lieu emblématique du palais du Louvre et écrin d'une partie des collections historiques les plus précieuses du musée, dont les diamants de la couronne.



François Delabarre meurt en 1642. Les Archives nationales conservent un épais document constituant l'inventaire de ses biens « fait aux Galeries du Louvre, où le défunt seigneur était logé ». Cet état, daté du 20 octobre 1642 et des jours suivants, renseigne sur la fortune dont jouissait le

défunt. La description du contenu des coffres fait mention de nombreux reliquaires et bijoux. Ces objets en or avec incrustation de pierres précieuses constituent le stock de l'orfèvre. Mais son négoce devait également s'étendre à la peinture puisque « dans la salle au-dessus de la boutique se sont trouvés les tableaux » au nombre d'une centaine. Pour leur estimation le sieur Poulain, a requis le concours de « honorable homme Noël Guillerier, peintre du roi, demeurant au château du Louvre, qui a promis de faire la prisée en son âme et conscience, eu égard au cours du temps ».

Le couple possède également une maison des champs « sise au faubourg Saint-Germain des Prés les Paris, rue de Grenelle ». Le Sieur Poulain s'y transporte le 29 octobre et s'ensuit la description de nombreux tableaux, ainsi que de caisses d'orangers et de citronniers qui témoignent de l'opulence dans laquelle vivait le défunt.

La royale cliente de l'orfèvre est également mentionnée dans une ordonnance signée de la Reine Anne d'Autriche du 27 juin 1637, mandant à « Maître François d'Argouge, trésorier de sa majesté de payer au défunt Sieur Delabarre, la somme de 3 150 livres, à lui ordonné, pour le paiement d'une boîte d'or de portrait, enrichie de diamants ».

François Delabarre n'ayant pas d'enfant, les héritiers du défunt sont, outre son épouse Marguerite Carré, ses frères Josias et Pierre Delabarre et sa sœur Anne Delabarre. Le 22 février 1643, la dame Marguerite Carré prend en son lot de partage la seigneurie de La Jaille. Le 15 février 1644, Marguerite Carré rend foi et hommage au roi. Pourtant les héritiers de François Delabarre, interviennent encore en 1651 sur l'acte de vente de la seigneurie à Adolphe de Borstel, ce qui laisse supposer qu'ils restèrent ensemble co-seigneurs des lieux avec leur belle-sœur. Après avoir vendu La Jaille, Marguerite Carré se retire à Loudun comme en témoigne, un acte de donation, daté de 1652, où il est précisé « habitant Loudun ».

¹ Daniel Alcouffe, le « maître aux dragons » : les créations de l'orfèvre parisien Pierre Delabarre, in La revue de l'Art, 1988, n°81, pp. 47-56

² Daniel Arnaudet, notice de l'aiguière en sardoine du 1er siècle - RMN-Grand Palais (musée du Louvre)

Aires de Loisirs

◆ CITY STADE (rue des Moulins)

L'utilisation de ballons en cuir est interdite. **Seuls les ballons en plastique ou en mousse sont autorisés pour la pratique du foot, basket, etc.**



◆ TENNIS (rue du Moulin Guillot)

Le court de tennis est mis gratuitement à la disposition du public



◆ TERRAIN DE FOOTBALL

Situé en sortie de bourg, au bout de la rue du stade. La municipalité a décidé de laisser l'accès libre aux toilettes, il est demandé de respecter les lieux et d'en faire bon usage.



◆ TERRAIN DE PETANQUE

Le terrain de pétanque, ouvert à tous, est situé à proximité du citystade.



◆ AIRE DE PIQUE-NIQUE (rue du stade)

Situé à proximité du terrain de foot et du terrain de vélocross, 2 tables avec bancs sur un terrain ombragé



◆ TERRAIN DE VÉLOCROSS

Situé à proximité du terrain de football, il est réservé exclusivement aux vélos. L'utilisation de tout engin à moteur y est strictement interdite.

Nous demandons aux utilisateurs de respecter les lieux et l'environnement, notamment les jardins en n'y pénétrant pas sans l'accord des propriétaires pour la récupération des balles et ballons perdus et de veiller à la tranquillité du voisinage en cessant de fréquenter les lieux au-delà de la tombée de la nuit en période estivale.

Gîte l'Electro Chik
Hébergement pour 3 personnes
Avec terrasse sur jardin privé
Labellisé Gîtes de France 3 épis

Luc & Nadège Obukow
2 rue de la cour Chesneau
86200 Sammarçolles
Tel : 05.49.98.66.24
mail luc.obukow@hotmail.fr

E.Leclerc
UN FIOUL DE QUALITÉ ET GNR
Le service
"commandes info-livraison"
du lundi au samedi de 9 h à 18 h.
Nous vous livrons 6 jours sur 7
05 49 98 81 89
Un seul numéro au service des particuliers, des agriculteurs, des collectivités, des industriels...

Pieces Par Pieces
Vente de pièces mécaniques vl,utilitaire,etc...
5 mepieds
86200 sammarcolles

Houdayer Romuald
piecesparpieces86@gmail.com

06 47 44 33 74
livraison a domicile

TECHER MOTOCULTURE OCCASION

5 lieu-dit Palluau
86 200 Sammarçolles

Tél: 066710576 0 / 0770446517
Mail: tmoccasion@gmail.com
SIRET: 848 701 751 00010

Obtenez des conseils gratuits, neutres et indépendants pour mener votre projet de logement et d'amélioration énergétique

Service public de la rénovation de l'habitat en Loudunais

avec **France Rénov'**

Financer sa rénovation
Réduire ses factures d'énergie
Acheter de l'ancien ou faire construire
Plus de confort été comme hiver
Trouver des professionnels
Installer des énergies renouvelables

Prenez rendez-vous au **05 49 22 54 02** ou 24h/24 sur le site internet **www.pays-loudunais.fr** rubrique *habiter* ⇒ rénover et économiser l'énergie

médiathèque du Pays Loudunais

Horaires d'ouverture

1 place Sainte-Croix 86200 LOUDUN

Mardi	9h30-12h30 / 15h-18h30
Mercredi	9h30-18h30
Vendredi	15h-18h30
Samedi	9h30-12h30 / 15h-18h30

La médiathèque achète toute l'année de nouveaux livres, jeux, DVD et revues à emprunter

- ✓ Grand choix, régulièrement renouvelé de revues, livres, jeux, DVD et CD empruntables
- ✓ Accès internet et Wifi gratuits
- ✓ Animations gratuites
- ✓ Abonnement à la médiathèque gratuit, il vous permet d'accéder à l'offre numérique proposée par le département de la Vienne (musique, vidéo, autoformation, livre numérique, revues...)

Tél. 05 49 98 30 26 | mediatheque.loudun@pays-loudunais.fr
www.mediatheque.pays-loudunais.fr

◆ TARIFICATION INDICATIVE - TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

C'est parti pour la Tarification Incitative !

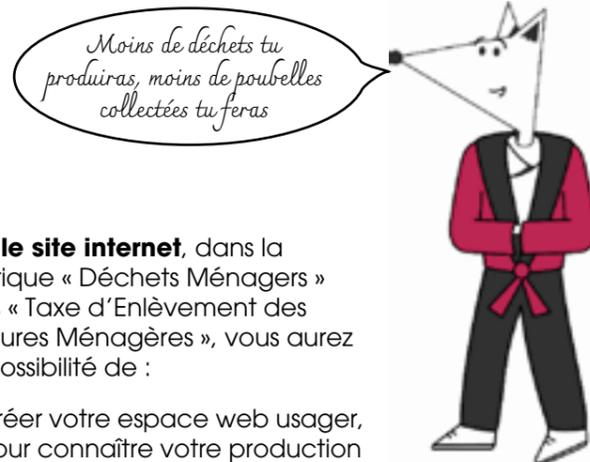
Au 1^{er} janvier 2024, la Communauté de communes commence à comptabiliser le nombre de levées du bac à Ordures Ménagères que vous allez présenter sur une année. Cette comptabilisation constituera la part variable/incitative de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI). Elle sera effective uniquement sur votre poubelle à couvercle grenat.

Le premier paiement de la tarification incitative interviendra en septembre/octobre 2025, en fonction de vos levées réalisées en 2024. Elle sera notifiée sur votre avis de taxes foncières.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à consulter le journal de la Communauté de communes du Pays Loudunais de décembre 2023, ou consulter le site internet de la Collectivité : pays-loudunais.fr

Sur le site internet, dans la rubrique « Déchets Ménagers » puis « Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères », vous aurez la possibilité de :

- Créer votre espace web usager, pour connaître votre production de déchets sur l'année en cours ;
- Estimer votre TEOMI 2025 grâce au simulateur mis à votre disposition.



SERVICE PETITE ENFANCE du PAYS LOUDUNAIS

SERVICES GRATUITS

Relais Petite Enfance

Pour les parents, enfants, assistant.e.s maternel.le.s le relais vous informe et vous accompagne.

- > Ateliers gratuits sur inscription.
- > Permanences sur rendez-vous.

Les plannings d'activités sont envoyés aux assistant.e.s maternel.le.s et téléchargeables sur le site internet www.pays-loudunais.fr

Aidez vos enfants à bien grandir !

Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Pour les parents & enfants de 0 à 5 ans venez échanger, partager et jouer.

> Gratuit sans inscription.

Les plannings sont téléchargeables sur le site internet www.pays-loudunais.fr

- LOUDUN, Maison de la Petite Enfance, Boulevard Loche et Matras > **le mercredi**
- MONCONTOUR, Accueil de Loisirs, Impasse du Havre > **un mardi par mois**
- MONT-SUR-GUESNES, Ancienne maison paroissiale Place Frézeau de la Frézelière > **un mardi par mois**
- SAINT-JEAN-DE-SAUVES, Maison Pour Tous, 5 bis Place Marcel Chauvineau > **un mardi par mois**
- LES TROIS-MOUTIERS, Salle du moulin du Gué Sainte Marie, Route de Motson > **un mardi par mois**

Maison de la Petite Enfance

2, boulevard Loche et Matras - 86200 LOUDUN

Renseignements : relais-petite-enfance@pays-loudunais.fr

RPE : 05 49 98 21 62 LAEP : 07 87 33 82 68

www.pays-loudunais.fr



Relais Petite Enfance

◆ SOREGIES soutient vos travaux d'économies d'énergie

SOREGIES accompagne les particuliers dans les travaux de rénovation énergétique de leurs logements avec le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

De nombreux travaux sont concernés par les primes énergie SOREGIES : installation d'une chaudière gaz à très haute performance énergétique, d'un chauffe-eau thermodynamique à accumulation, remplacement de fenêtres... Par exemple, pour le remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur, SOREGIES participe au montant des travaux à hauteur de 2 000 à 5 500 €, en fonction de vos revenus.



Votre demande, accompagnée du devis de votre artisan RGE non signé, doit être réalisée avant le 30 juin 2023. Vos travaux devront être réalisés avant le 31 décembre 2023.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet soregies.fr rubrique "Primes et financement"

◆ EAUX DE VIENNE : bientôt une agence en ligne

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024.

L'objectif ? Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées

bancaires. Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur www.payfip.gouv.fr

◆ ALERTE NUCLÉAIRE : LES BONS RÉFLEXES

6 réflexes pour bien réagir



En savoir plus sur la préparation du kit d'urgence et le plan familial de mise en sûreté :

www.risques.gouv.fr
et site internet de votre préfecture



◆ SDIS 86 - APPLICATION BON SAMARITAIN

JE PEUX SAUVER UNE VIE, COMMENT ?

1. TÉLÉCHARGEZ



C'est l'**application** à télécharger sur votre mobile. Elle recense et permet de trouver plus de 185.000 défibrillateurs en France, 275.000 dans le monde. Elle avertit les inscrits au Bon Samaritain pour qu'ils portent secours à une victime en détresse vitale dans leur voisinage direct.

2. DEVEZ



C'est le **service** qui est utilisé par les services d'urgence, pompiers ou SAMU, pour envoyer des volontaires porter assistance à une victime en détresse vitale. Ces volontaires, les Bons Samaritains, sont avertis grâce à leur application Staying Alive présente sur leur mobile.

3. COMMENT S'INSCRIRE ?



Scannez ce QR code pour télécharger Staying Alive. Ensuite vous serez guidé dans l'inscription au Bon Samaritain (menu central en bas). Il vous suffit de remplir le formulaire et de joindre, si vous êtes formé, un justificatif de vos compétences de secouriste. Une fois votre inscription validée, vous pourrez être alerté par les secours.

4. COMMENT SE DÉROULE UNE ALERTE ?

- Votre téléphone sonne d'une manière inhabituelle et votre écran affiche ce message. Il est envoyé par les services d'urgence (Pompiers, SAMU).
- Si vous acceptez l'intervention, il faudra vous rendre au plus vite sur les lieux de l'incident dont l'adresse vous est envoyée dans le message suivant.

Tout le monde peut sauver une vie, Rejoignez les Bons Samaritains !



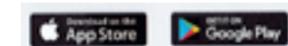
◆ LA MAIRIE DE SAMMARÇOLLES VOUS ALERTE ET VOUS INFORME GRÂCE À L'APPLICATION

Téléchargez **CiVox**
et restez connecté à votre ville !

CiVox

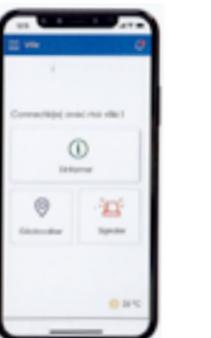
C'est simple !

1. Téléchargez l'application CiVox sur votre smartphone.



2. Sélectionnez votre ville

3. Retrouvez toutes les infos utiles à votre disposition.



Services à la personne



◆ INFORMER, ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES



est un service gratuit d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé pour les personnes âgées de 60 ans et plus, de leur entourage et des professionnels.

Le maintien à domicile

- services d'aides et de soins à domicile
- portage des repas
- téléalarme ...

Les aides

- APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- amélioration de l'habitat
- spécifique en sortie dispositif d'hospitalisation

Les structures d'accueil et d'hébergement

- EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- résidences-autonomie
- hébergement temporaire
- accueil de jour

Présent dans votre Maison Départementale des Solidarités de Proximité de Loudun
MDS de Proximité de Loudun

14 boulevard du 8 Mai 1945 - 86200 Loudun - **05 49 98 10 83**

dgas-loudun@departement86.fr

Le lundi : 8h30 à 12h30 / Mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h / Vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

présence verte services
libres d'être actifs

Téléassistance et portage de repas dans toute la Vienne

Téléassistance à domicile et mobile, personnalisable et sécurisante.

Un large choix de repas en menu ou à la carte, avec textures et régimes adaptés.

À vos côtés depuis 30 ans, pour faciliter votre quotidien.

50% Crédit d'impôts sur la téléassistance et sous conditions, la livraison des repas.

Commune partenaire : Tarifs préférentiels possibles, contactez-nous pour + d'infos !

05 49 44 59 99 - presenceverteservices.com

ASK - Assistance Administrative
Entreprises - Particuliers

Gagnez votre temps !

Faïza KESSALI
07.82.62.81.42

86200 Sammarçolles
ask.adm22@gmail.com

Travaux de jardinage et bricolage

services à la personne

EI PERAULT Nicolas
86200 SAMMARÇOLLES

06 82 96 99 05 ei.nicolas.perault@gmail.com
SIRET 947 838 702 00019 N°SAP 947838702

Les services

◆ LES DÉCHETS : COLLECTE ET DÉPÔTS VOLONTAIRES

Service de collecte des ordures ménagères (bac orange ou grenat) :

Tous les 15 jours les lundis après-midi

Les mardis après-midi pour les villages d'Estrépièdes, Mépièdes, Haut-Crué, Crué, La Valette, Le Carroir, La Goillarderie,

Service de collecte des emballages recyclables (bac jaune) :

Tous les 15 jours en alternance avec les ordures ménagères, les lundis après-midi les mardis après-midi pour les villages d'Estrépièdes, Mépièdes, Haut-Crué, Crué, La Valette, Le Carroir, La Goillarderie.

Vous avez une question sur le tri sélectif ? Rendez-vous sur www.pays-loudunais.fr, ou un problème contactez l'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes au 05 49 22 99 72 ou par mail : ambassadeur-du-tri@pays-loudunais.fr

Rappels - pour les deux services de collecte :

Règle du jour férié : toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain à partir du jour férié.

Important : Les poubelles doivent être sorties avant 13 heures

Le calendrier est téléchargeable sur www.pays-loudunais.fr, rubrique « Trier ses déchets » - « Calendrier de collecte en ligne »)

Verres, Journaux, magazines, prospectus (sans film plastique)

Des containers de récupération sont situés dans le BOURG (plateforme près de la résidence Habitat 86, à côté de l'église) ainsi qu'à Crué (parking à côté de l'école maternelle).

En cas de container plein, nous vous remercions de bien vouloir prévenir la mairie qui se chargera de le faire vider, et d'emmener vos déchets à un autre container ou à la déchetterie.

Collecte des textiles, linge de maison, chaussures

Une borne est placée sur la plateforme de la résidence « habitat 86 » à côté de l'église dans le bourg. Déposer les textiles dans des sacs de 30 litres maximum.

Recyclage téléphones portables

ORANGE lance une opération « Recyclage challenge » afin de collecter les téléphones portables inutilisés, Une boîte est mise à votre disposition au multiservices « le Sammarçolles » jusqu'au 5 juillet 2024.

recyclage challenge
Collect'mobile
Un geste pour ma ville
Du 26/03 au 05/07

1 Collecter 2 Recycler 3 Gagner

Faites gagner votre commune en recyclant le plus grand nombre de téléphones.

www.recyclerchallenge.com

Horaires de la déchetterie LOUDUN-MESSEMÉ tél 05 49 22 54 02 :

*Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)
du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30*

*Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)
du lundi au samedi : 8h30-12h / 13h30-18h
Fermée les dimanches et jours fériés*

◆ LE SERVICE ASSAINISSEMENT

Pour toute question relative à votre service d'assainissement, vous pouvez désormais contacter : l'Agence d'Eaux de Vienne-Siveve, à Neuville-de-Poitou, 11 rue de l'Outarde canepetière, 86170 Neuville-de-Poitou ou neuville@eauxdevienne.fr ou au 05 49 51 09 00.

Un service d'astreinte est joignable 24/24h, la semaine, le week-end et les jours fériés.

◆ SERVICE INFIRMIER

Mme RAKOTOZAFY Florence, permanence au 8 rue de l'église, sur rendez-vous, tél 05 49 22 63 35

◆ ASSISTANTES MATERNELLES

Pour la garde de vos enfants, des assistantes maternelles sont à votre disposition.

MAM « les petits futés »

4 rue de la mairie 86200 Sammarçolles
lespetitsfutesmam@gmail.com

MORON Céline

33, rue du Moulin Guillot 86200, Sammarçolles
Tél. : 06 38 68 50 74

◆ POINT POSTE

Situé au Multiservices « Le Sammarçolles » 2 rue du moulin Guillot

◆ DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES

Situé sur le parking du Multiservices

ASSISTANTE MATERNELLE

M^{me} MORON Céline
33 rue du Moulin Guillot
86200 SAMMARÇOLLES
06 38 68 50 74

Démarches administratives

La mairie de Sammarçolles n'est pas habilitée pour délivrer des cartes d'identité et des passeports. Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes peuvent effectuer une demande de titre d'identité.

◆ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT :

Pour renouveler ou créer une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),

il faut :

1. Compléter une pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr et l'imprimer.
2. Préparer les pièces justificatives suivantes :
 - Le formulaire de pré-demande
 - Une photo d'identité récente (moins de 6 mois)
 - Un justificatif de domicile récent au nom du demandeur
 - La carte d'identité ou le passeport

En cas de perte de la carte d'identité, fournir une déclaration de perte et un timbre fiscal de 25 €

En cas de perte du passeport, fournir une déclaration de perte

3. Prendre rendez-vous avec une mairie habilitée (Loudun, les trois-Moutiers)

La Carte nationale d'identité est gratuite pour la première demande et à chaque renouvellement si le demandeur présente son ancienne carte d'identité, sauf en cas de perte ou de vol (25€ en timbre fiscal).

Le passeport est payant en timbre fiscal (86€ pour les adultes, 17€ pour les enfants de moins de 15 ans, 42€ pour les mineurs de plus de 15 ans,

◆ CARTE GRISE DE VEHICULE :

Carte grise, certificat de vente, certificat de situation administrative (non gage) et permis de conduire

Toutes les démarches sont à faire sur le site internet www.interieur.gouv.fr (rubrique « à votre service » puis « vos démarches »), ou www.ants.interieur.gouv.fr (attention !!! cette démarche est gratuite, si le site sur lequel vous faites votre démarche vous demande des coordonnées bancaires pour paiement même pour une somme très modique, il s'agit d'un site non officiel).

◆ CERTIFICATION DE SIGNATURE :

Pour toute authentification de signature par le Maire, prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

◆ REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

La Préfecture de la Vienne demande aux communes de tenir à jour un registre pour les personnes dites « vulnérables ». Les personnes isolées, et/ou de plus de 65 ans ainsi que les adultes handicapés peuvent être inscrits sur ce registre.

Ce registre permet à la commune d'effectuer un suivi en cas de déclenchement du plan canicule, ou grand froid ainsi qu'en cas d'épidémie, comme la situation que nous avons vécue dernièrement.

Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, nous vous invitons à compléter le formulaire disponible à la mairie.

◆ ANIMAUX :

Chiens : les propriétaires de chiens catégorisés (chiens d'attaque, chiens de garde et de défense) doivent obtenir auprès de la mairie, un permis de détention. Les listes des formateurs et des vétérinaires sont consultables en mairie.

Il est rappelé aux propriétaires que les chiens doivent être muselés et tenus en laisse lorsqu'ils sont sur la voie ou dans un lieu public.

Bien vivre ensemble

◆ DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES

Il est interdit de laisser des déchets, de quelque nature qu'ils soient, au pied des containers de tri (verre et papier) ainsi qu'en pleine nature.

Rappel : En cas de container plein, nous vous remercions de bien vouloir prévenir la mairie.

◆ BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Un arrêté pris par la Préfète de la Vienne interdit le brûlage des déchets verts toute l'année. Nous vous invitons à composter vos déchets verts ou à les apporter à la déchetterie.

◆ LA PROPRETÉ DES RUES EST AUSSI L'AFFAIRE DES RIVERAINS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la réglementation ne permet plus aux communes d'utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts, les lieux de promenades ouvertes au public et sur la voirie. Plus de désherbage sur les trottoirs, dans les caniveaux, les fossés, le cimetière, sur le stade, les espaces jeux, autours des panneaux et des poteaux de signalisation.

Cette réglementation s'applique également depuis le 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers sur les espaces privés ainsi que sur l'espace public qui longe les maisons et jardins.

Certains particuliers entretiennent devant chez eux et montrent l'exemple à suivre. Nous les remercions de cette citoyenne attention et nous encourageons les autres à adopter cette initiative qui nous permet de vivre dans des espaces plus agréables.

◆ CIMETIÈRE

Depuis plusieurs années, la commune a fait le choix de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour le désherbage du cimetière. Malgré l'entretien régulier, il est impossible d'éradiquer toutes les mauvaises herbes. Nous comptons sur votre compréhension.

◆ PATRIMOINE SENSORIEL DES CAMPAGNES

Depuis le 29 janvier 2021, la loi visant à protéger le patrimoine sensoriel introduit dans le code de l'environnement « les sons et odeurs » comme caractéristiques des espaces naturels. Ces sons et ces odeurs font désormais partie du patrimoine commun de la nation, aux côtés des paysages, de la qualité de l'air ou des êtres vivants et de la biodiversité. En effet certains bruits et certaines odeurs font parties intégrantes de la vie et de l'activité de nos campagnes.

◆ DÉGRADATIONS ET NUISANCES SONORES

Régulièrement, nous avons le désagrément de constater des actes d'incivilité.

Dégradations sur les biens ou dans les lieux publics (terrain de tennis, stade, massifs de fleurs, murets des places publiques, abribus, environnement des dépôts de verres et journaux,) nuisances sonores (véhicules, aboiements des chiens etc...), vitesse excessive en agglomération, divagation d'animaux.

En ce qui concerne les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage, nous vous rappelons la réglementation en vigueur sur notre commune :

Ils sont autorisés aux horaires suivants :

- ✓ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- ✓ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- ✓ Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h00

RECENSEMENT CITOYEN

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



Bien vivre ensemble

◆ ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Animaux errants : nous constatons, par ailleurs, une augmentation importante de la divagation des chiens et chats. Veillez à leur surveillance.

Une identification par tatouage ou puce électronique est obligatoire.



La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



Couple de chats
Gestation : 60 - 66 jours

1^{ère} année : 12 chats
2^{ème} année : 144 chats
3^{ème} année : 1 728 chats
4^{ème} année : 20 736 chats

Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr

En partenariat avec le CLAPAV, Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

Nous demandons également aux propriétaires de ramasser les déjections de leurs animaux sur l'espace public (pelouses, aires de jeux, voirie, parkings et notamment aux abords de l'école).

FOURRIÈRE MUNICIPALE

La commune a signé une convention avec la société SACPA qui prend en charge la capture des animaux errants et leur mise en fourrière située à Montreuil Bonnin (à l'ouest de Poitiers).



Votre centre animalier
98, bis rue Montbernage
86000 - Poitiers
poitiers@sacpa.fr / 05 49 61 28 20

Horaires d'ouverture au public :
Sur rendez-vous

Restitution de votre animal
Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2024

Forfait fourrière	97,00€ *
Identification puce électronique	75,00€

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :

Pour un animal mordeur ou griffeur	87,00€
Vaccin rage + passeport	46,00€

Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

*Au-delà du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 9,80€ TTC pour les chats et 16€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

Si votre animal a bénéficié de soins particuliers au cours de son séjour, ces frais vous seront refacturés. Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, nous pouvons réacheminer votre animal. Veuillez prendre contact avec votre centre animalier.



VigiPets.fr
Animal perdu, trouvé ?
Déclarez-le sur VigiPets.fr

1 animal est perdu toutes les 10 minutes...
Ayons tous ensemble le réflexe VigiPets !

Législation
Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)
Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :
Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une association de protection animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 45 000€ et de 3 ans d'emprisonnement.

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Garage THIBAUT Michel

Mécanique autos et agricole
Dépannage Remorquage 7j/7 24h/24

Agréé assistances



8 Rue du château - 86200 SAMMARÇOLLES
Tél. 05 49 98 26 74 Fax. 05 49 98 60 57
Port. 06 80 72 00 18 garage.mthibault@gmail.com



FINES AIGUILLES

Coutures-retouches-Ameublement
Siret: 47972592100023

LAURENCE ROY
Couturière à domicile

fines.aiguilles@gmail.com
1 Le Grand Mépiéds
86200 SAMMARÇOLLES

06.12.04.93.12
05.49.98.11.28

Infos utiles

◆ SECRETARIAT MAIRIE : Tél. 05 49 98 08 25

Courriel : contact@sammarcolles.fr

Site internet : www.mairie-sammarcolles.fr

Horaires d'ouverture :

LUNDI de 13h30 à 17h - MARDI 8h30 à 12h

JEUDI de 13h30 à 17h

◆ PAROISSE SAINT JEAN CHARLES CORNAY EN LOUDUNAIS :

Maison paroissiale - 11 rue Marcel Aymard

86200 LOUDUN, tél. 05 49 98 02 23 ou

paroissesaintjeancharlescornay@diocese-poitiers.fr

◆ POMPIERS : Tél. 18

◆ GENDARMERIE : 05 49 98 00 40

◆ TRÉSORERIE : 19 rue du palais à Loudun

tél. 05 49 98 86 00

Horaires : lundi au jeudi de 9h00 à 12h00

◆ ALLO METEO VIENNE

Un bon réflexe ... S'informer !

Météo France VIGILANCE 05 67 22 95 00 (appel gratuit)

Une carte de vigilance du système d'alerte météorologique est accessible sur le site de météofrance.com

◆ SYNDICAT DES BASSINS DU NÉGRON ET DU SAINT-MEXME :

1 rue du Stade 37500 Cinais Tél. 02 47 95 95 29

◆ RETRAITE

Permanences :

- **CARSAT** sur rendez-vous en téléphonant au 3960
- **CICAS** (Association des régimes de retraites complémentaires) dossier de retraite complémentaire Arco, Agirc ou Ircantec 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (à la mairie de Loudun). Contactez un conseiller en téléphonant au 0 820 200189 accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

◆ EMPLOI

Pour vos démarches un seul numéro le 3949 ou www.francetravail.fr

• **France Travail - Loudun** (rue des Aubuis)

• **Mission Locale Nord Vienne - Antenne Pays Loudunais**, téléport 6, 2 rue de la fontaine d'Adam à Loudun 05 49 22 40 89 contact@mlnv.fr
www.missionlocalenordvienne.fr

◆ ORGANISMES SOCIAUX

• Sécurité Sociale

Mairie de LOUDUN, sur RDV, le lundi, le mardi (sauf le 3^{ème} du mois) et jeudi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h (Tél. 3646)

• Caisse d'Allocations Familiales :

Permanences à la maison de la solidarité 14 bd du 8 mai tous les 2 premiers vendredis de chaque mois. Uniquement sur rdv sur compte CAF ou par tél. au 32 30. ou sur <http://cafdelavienne.espacerezvous.com/permanences.html>

• **MSA** (à la mairie de Loudun) sur rendez-vous uniquement, en téléphonant au 05 49 43 86 79 ou www.msa86.fr

◆ VIENNE INFOS SOCIALES :

05 49 45 97 77 du lundi au jeudi 8h30-17h15 / vendredi 8h30-16h30 ou infos.sociales@departement86.fr

◆ MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE DE LOUDUN :

Missions d'accueil, d'orientation du public en difficulté, d'insertion des bénéficiaires du RSA, de prévention et de protection de l'enfance et d'accompagnement des majeurs vulnérables

14 boulevard du 8 mai à Loudun - Tél. 05 49 98 10 83 - Courriel : dgas-loudun@departement86.fr

Les assistantes sociales de secteur reçoivent sur rendez-vous

◆ ALLO SERVICE PUBLIC :

3939 ou www.service-public.fr

◆ ASSOCIATION DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS :

Permanence mensuelle à la mairie de Loudun, SALLE 2 (Le 2^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h)

◆ POINT CONSEIL BUDGET :

Votre conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget, et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile. L'objectif est d'accompagner toute personne résidant dans le secteur de Loudun quelle que soit sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, et ce dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent.

Permanence le 4^{ème} mardi du mois à la Maison des Solidarités de Loudun de 13h30 à 16h00 au 14

Infos utiles

Boulevard du 8 Mai 1945 86200 Loudun
Tél. : 05 49 60 69 17 | Port. : 07 60 45 54 39
Mail : pcb@udaf86.asso.fr

◆ LES RESTOS DU CŒUR de LOUDUN :

Place de l'ancienne gare
N° de téléphone : 05.49.98.06.28
Email : ad86.loudun@restoducoeur.org

◆ JUSTICE DE PROXIMITÉ :

Les démarches doivent être faites auprès du Tribunal judiciaire de Poitiers (Tél. 05.16.08.04.40), 4 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny.

◆ CONCILIATION :

M. Yorick AVRIL, conciliateur de justice sur le canton de Loudun reçoit uniquement sur rendez-vous le 2^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 17h15 à la mairie de Loudun, salle n°2 (calendrier des permanences affiché au secrétariat de la mairie). Vous pouvez également le joindre par téléphone au 06 28 33 61 83 ou par mail yorickavrilconciliateur@gmail.com

◆ INFORMATIONS AIDES AUX LOGEMENTS :

Réhabiliter votre logement avec le programme « HABITER MIEUX », pour vous accompagner dans votre projet et estimer vos aides financières contactez **SOLHA VIENNE** organisme financé par le

Conseil Départemental : Tél.: 05 49 61 61 86
ADRESSE : SOLIHA VIENNE - Maison Départementale de l'Habitat - Téléport 2 - Avenue René Cassin - FUTUROSCOPE - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU
contact@vienne-solha.fr
Constitution du dossier par téléphone, puis visite d'un technicien sur le lieu des travaux.

◆ ECONOMIE D'ENERGIE :

Accompagnement de Sorégies en matière d'économie d'énergie
Tél.: 0 810 50 50 50

◆ MEDIATHEQUE :

1 place Ste Croix à LOUDUN
Mardi 9h30 à 12h30 ; 15h à 18h30
Mercredi de 9h 30 à 18h30,
Vendredi 15h à 18h30
Samedi 9h30-12h30 ; 15h -18h30
Tel 05.49.98.30.26
www.mediatheque.ville-loudun.fr

◆ TOURISME - CULTURE - LOISIRS :

Office de Tourisme de LOUDUN, 2 rue des marchands, Tél.05 49 22 22 22
Consulter les sites www.loudun-tourisme.fr
www.ville-loudun.fr et www.pays-loudunais.fr pour connaître les manifestations culturelles, et toutes les activités des associations locales.

Permanences téléphoniques

APPEL D'URGENCE EUROPE	112
MÉDECIN DE GARDE	05 49 38 50 50
CENTRE HOSPITALIER DE LOUDUN	05 49 98 42 42
GENDARMERIE NATIONALE	17
CENTRE ANTI POISON DE BORDEAUX	05 56 96 40 80
CENTRE DES GRANDS BRULÉS DE TOURS	02 47 47 81 33
ALZHEIMER	0 811 112 112 ou 05 49 43 26 70
LIGUE CONTRE LE CANCER	05 49 98 06 10
DROGUE INFO	0800 23 13 13
ÉCOUTE CANNABIS	0 980 980 940
ÉCOUTE ALCOOL	0 980 980 930
ENFANCE ET PARTAGE (MALTRAITANCE)	0 800 05 12 34
FEMMES INFORMATIONS-AIDES AUX FEMMES	05 49 93 57 67
VIOLENCES FEMMES INFO	3919
FIL SANTÉ JEUNES	0800 235 236
GREFFES D'ORGANES	0 800 20 22 24
JOUEURS ÉCOUTE INFO SERVICE	09 74 75 13 13
MÉDIATION FAMILIALE	05 49 45 10 12 ou 05 49 00 26 52
ALLO PARENTS POITOU-CHARENTES	0 800 407 144

PARENTS-ASSISTANCE DROGUE	05 49 88 67 31
POINT D'ACCÈS AU DROIT	05 49 50 22 00
SANTÉ SUICIDE ET DÉPRESSION	05 49 44 57 57
SERVICES ET VIOLENCE À ENFANT	05 49 45 93 61 ou le 119
SIDA - INFO SERVICE	0 800 840 800
(CONSULTATION SIDA)	05 49 44 39 05
SYNDICAT D'EAU (DE 17H À 8 H, WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS) URGENCE DÉPANNAGE	06 07 18 26 76
SOS AMITIÉ	05 49 45 71 71
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000
TABAC INFO SERVICE	39 89
AIDE AUX VICTIMES (VOL, VIOLENCES, AGRESSIONS, CAMBRIOLAGES)	05 49 88 01 13
CONTRE LES CAMBRIOLAGES - AYEZ LES BONS RÉFLEXES	17 ou 112
OPPOSITION CARTE BANCAIRE	0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER	0 892 68 32 08

Calendrier des manifestations

(sous réserve de modification)

DATE	NATURE DE LA MANIFESTATION	ORGANISATEUR
JANVIER		
VENDREDI 12 JANVIER	VŒUX DU MAIRE	COMMUNE DE SAMMARÇOLLES
SAMEDI 27 JANVIER	CONCOURS DE BELOTE	COMITÉ DES FÊTES
FÉVRIER		
SAMEDI 17 FÉVRIER	REPAS FOUÉES	USS
MARS		
DIMANCHE 31 MARS	CHASSE AUX ŒUFS	COMITÉ DES FÊTES
AVRIL		
DIMANCHE 07 AVRIL	RANDONNÉE + REPAS FOUÉES - A BEUXES	ADASC
DIMANCHE 14 AVRIL	RANDONNÉE + REPAS	COMITÉ DES FÊTES
SAMEDI 20 AVRIL	REPAS	USS
MAI		
DIMANCHE 05 MAI	VIDE GRENIER	ADASC
MERCREDI 08 MAI	CÉRÉMONIE DU 08 MAI + REPAS DES AINÉS	COMMUNE DE SAMMARÇOLLES
JUIN		
SAMEDI 01 JUIN	VOYAGE + DINER + SPECTACLE "LA FINE EQUIPE"	COMITÉ DES FÊTES
DIMANCHE 02 JUIN	TOURNOI DE SIXTE SENIORS	USS
SAMEDI 08 JUIN	CÉLÉBRATION CHAPELLE DE CRUÉ + REPAS	COMMUNE DE SAMMARÇOLLES - COMITÉ DES FÊTES
VENDREDI 28 JUIN	FÊTE DES ÉCOLES A L'ÉCOLE DE BEUXES	ADASC
JUILLET		
SAMEDI 06 JUILLET	BALL-TRAP + MÉCHOUI	ACCA
DIMANCHE 07 JUILLET	BALL-TRAP	ACCA
DIMANCHE 14 JUILLET	FÊTE NATIONALE-CONCOURS DE PÉTANQUE - JEUX ENFANTS	COMMUNE DE SAMMARÇOLLES-COMITÉ DES FÊTES
SEPTEMBRE		
SAMEDI 07 SEPTEMBRE	RANDONNÉE GOURMANDE SEMI NOCTURNE	COMITÉ DES FÊTES
SAMEDI 21 SEPTEMBRE	NETTOYONS LA NATURE	COMMUNE DE SAMMARÇOLLES ET TOUTES LES ASSOCIATIONS
OCTOBRE		
SAMEDI 12 OCTOBRE	RANDONNÉE MOTO + SOIRÉE FOUÉES "OCTOBRE ROSE"	COMITÉ DES FÊTES - COMMUNE DE SAMMARÇOLLES
SAMEDI 19 OCTOBRE	REPAS	ACCA
NOVEMBRE		
LUNDI 11 NOVEMBRE	COMMÉMORATION ARMISTICE	COMMUNE DE SAMMARÇOLLES
SAMEDI 16 NOVEMBRE	LOTO (SALLE DES FÊTES DES TROIS MOUTIERS)	USS
DÉCEMBRE		
VENDREDI 06 DÉCEMBRE	SPECTACLE DE NOËL INTERGÉNÉRATIONNEL POUR TOUS	COMMUNE DE SAMMARÇOLLES - COMITÉ DES FÊTES



Fête de l'école



Fête de l'école



Carnaval



Land art



Journée pédagogique du verger avec les écoles



Opération "Nettoyons la nature"



Plantation d'un amandier



Merci aux bénévoles



Repas des Aînés - 8 Mai 2023



Inventaire piscicole à Palluau le 23/05/23



Cérémonie du 11 Novembre



14 Juillet



Concert de la chorale A Contre'temps



Cérémonie du 08 Mai



Randonnée moto Octobre rose



Remise de drapeau



Récital d'Automne du 4 Novembre

MAIRIE DE SAMMARCOLLES

Tél. 05 49 98 08 25

Courriel : contact@sammarcolles.fr

Site internet : www.mairie-sammarcolles.fr